



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E200483

VALABLE JUSQU'AU 17/07/2024

ÉDITÉ LE 22/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : _/_/_
Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 832 928 543 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 22034014303

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 22034014303

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SYNERGIE

16 RUE DE LA PAIX
93000 BOBIGNY

Téléphone : 06 58 33 07 86

Portable : 06 58 33 07 86

Fax :

Site Internet :

E-mail : accueil.synergie@gmail.com

Responsabilité légale :
AHMAD AZIZ PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113 PROB	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	18/07/2023
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2023
5312 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/07/2023
o Ventilation mécanique	18/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.